

PROCÈS-VERBAL

de la visite de printemps Giron du Nord FVJC 2016 à La Mauguettaz

Samedi 2 avril 2016 à 14h00
Place de fête de La Mauguettaz

Présences :

- La Mauguettaz 2016 représenté par le président Alexandre Bory et son comité
- Le Bureau Central FVJC représenté par Cédric Destraz, Florian Binggeli, Léa Pavillard et Jérôme Tuillard
- Le Comité du Nord représenté par Lucie Theurillat
- La Municipalité de La Mauguettaz représentée par Yann Rod, municipal
- Les deux majors de table choisis pour le Giron, Soprano et Alexandre

Ordre du jour :

Passage en revue des directives du Bureau Central :

1. Relations avec la FVJC
2. Relations externes
3. Surfaces et hébergements
4. Prévention
5. Pendant la manifestation
6. Journée officielle
7. Divers

1. Relations avec la FVJC

Cahier des charges

La Jeunesse organisatrice dit n'avoir aucune question particulière au niveau du cahier des charges pour l'organisation de la manifestation.

Assurance

La Jeunesse organisatrice a pris une assurance complémentaire.

Finances

Léa Pavillard, caissière centrale, transmet les montants forfaitaires à payer à la FVJC à la caissière du comité d'organisation.

Journal FVJC

L'article de présentation de la manifestation doit être fait pour le 23 mai 2016, sur deux pages, par l'organisateur. Le compte rendu de la fête sera fait par la FVJC.

Florian Binggeli précise qu'ils ont droit à 100 exemplaires de journaux gratuits.

Site internet FVJC

Tout est OK pour le moment.

Archives

La Mauguettaz 2016 devra garder un verre souvenir, un habit, un livret de fête et quelques gadgets pour la commission des archives. Ces éléments doivent être donnés à un membre de la commission durant la manifestation.

2. Relations externes

Relations avec les autorités communales

Les relations avec la municipalité de La Mauguettaz ne posent pas de souci. Certains points comme l'intégration de la fête du 1er août ou les autorisations pour les constructions sont

encore en suspens. Florian rappelle que la commune est responsable des voies d'évacuations.

Propriétaires de terrains

Tous les contrats ont été signés. Un contrôle des zones S1, S2 et S3 a été effectué, il n'y a aucun problème. Selon Alexandre Bory, l'OFROU (Office fédéral des routes) se montre responsable en cas de dégâts depuis le pont.

Population

La population est régulièrement informée de l'organisation et de l'avance de la manifestation. Un système de macarons pour le parcage de leurs voitures durant la fête à été mis en place. Florian conseille au comité de passer vers le voisinage avant la fête pour leur distribuer des bons.

Relations inter-girons

Les relations entre les organisateurs se passent bien et tous les prix des boissons ont été fixés. Il est important d'harmoniser les lots entre les quatre girons pour les remises des prix.

3. Surfaces et hébergement

Surfaces

Les différentes surfaces de la manifestation ont été définies.

Camping/hébergement

La mise en place des roulottes dans le camping devra être correctement organisée.

Une bétailière sera installée au camping et fera office de dortoir.

Les douches et les toilettes seront disposées proche de la place de fête comme du camping.

4. Prévention

Règles en matière de sécurité

Le 2ème cours concernant la sécurité lors les constructions des manifestations 2016 aura lieu le samedi 7 mai 2016. Des activités seront effectuées directement sur la place de fête.

Une troupe de samaritains a été engagée pour la manifestation. Ils suivront le cortège et le cross avec un Quad. Des VTP (véhicules de transport pour personnes) seront organisés pour ramener les personnes qui ne seront pas bien mais qui n'ont pas forcément besoin d'être transportées en ambulance. Ces véhicules seront conduits par des bénévoles joignables à toute heure.

Le BuSaMa (Bureau sanitaire des manifestations) se chargeront des VTS (véhicules de transport sanitaires). Un accès pour les secours devra être organisé et une liste des numéros d'urgence sera prévue au stand infos.

La société EKLM a été engagée pour la sécurité.

Il y aura un espace prévention avec Nez rouge. Raidblue ou Be my Angel seront également présents. Il est obligatoire d'avoir ces espaces prévention pour la charte Festiplus.

Lors des discussions avec la Police, aucun point concernant d'éventuelles factures n'a été discuté. Tant qu'aucun thème de la manifestation ne sera inapproprié, il ne devrait y avoir aucun problème.

Règles en matière de sécurité routière

Un plan en cas de pluie est prévu, en concordance avec les navettes.

Règles vis-à-vis des boissons alcoolisées

La charte Festiplus peut être signée et renvoyée. Le respect de la loi sur les débits de boissons est très important. Pour rappel, aucun alcool de plus de 21 degrés ne doit être vendu.

Règles concernant l'hygiène

La Mauguettaz 2016 doit prendre contact avec les services d'hygiène pour se rendre attentifs aux consignes sur les denrées alimentaires. Le Bureau Central conseille de suivre des cours à ce sujet, comme vont le faire Montricher.

5. Pendant la manifestation

Sonorisation

La sonorisation doit être testée correctement avant le début de la manifestation.

Entretien de la place de fête

Il ne faut pas oublier de vider les poubelles et d'entretenir les sanitaires régulièrement.

Surveillance pendant la manifestation

Il est important pour les organisateurs de bien surveiller l'accès aux zones staff, pour éviter les vols, au moyen d'éclairages, de sécuritas, ou autre.

Des bénévoles de confiance ont été trouvés pour gérer les caisses. Il est important de vérifier si les lumières UV des caisses fonctionnent correctement. Il faut prévoir beaucoup de piles pour qu'elles durent toute la manifestation.

Programme de la manifestation

Le programme de la manifestation est rempli, il n'y a rien à rajouter.

Le Bureau Central conseille d'éviter le cumul des postes de chaque membre pendant la manifestation.

Livraisons de matériel

Le Bureau Central conseille d'être correctement organisés pour la livraison de matériel. Il est important de prévoir plusieurs personnes le mardi avant la manifestation pour aiguiller les fournisseurs.

6. Journée officielle

Préparation de la journée officielle

Le référent de la jeunesse organisatrice pour la partie officielle est Maxime Bigler.

Les deux majors de table ont été désignés, il s'agit de Soprano et d'Alexandre. Un check doit être organisé à 15h sous la cantine pour vérifier l'intensité des hauts-parleurs. Un micro ainsi qu'un pupitre doivent être prévus sur la scène.

Banquet

L'heure pour l'apéro des invités officiels doit être définie sur la convocation, de préférence à 16h30. A 17h, les officiels seront annoncés et à 17h15 les entrées seront servies. Les desserts doivent être servis à 18h maximum.

Partie oratoire

Pour les orateurs officiels, une personnalité politique représentant l'Etat de Vaud et une autre représentant la municipalité devront être présentes. Florian Bingelli et Alexandre Bory feront également un discours.

La Nyugens d'Yverdon-les-Bains animera la partie officielle.

Deux portes-drapeaux doivent être prévus pendant la partie officielle pour le drapeau de la Jeunesse et celui de la FVJC.

Cortège

Le cortège devra être lancé à maximum 19h30. Il faut prévoir quelques personnes qui seront placées aux endroits stratégiques du cortège afin de faire avancer les chars à un certain rythme.

Il reste à trouver deux damoiseaux d'honneurs.

Il faut choisir trois personnes du village pour juger les chars lors du concours du cortège.

Intégration du 1er août

Une séance sera organisée entre la municipalité et la jeunesse organisatrice pour discuter de l'intégration du 1er août. Il est impératif pour la commune que le feu et les feux d'artifices se fassent le 31 juillet.

7. Divers

Florian précise que les décorations doivent être accrochées en hauteur avec du matériel ignifuge et qu'il faut être attentif aux normes pour les escaliers (mains-courantes, marches).

Les panneaux d'indications FVJC doivent être démontés dans la semaine qui suit la manifestation.

Si des médias s'intéressent à l'organisation du giron, il est important d'avertir le Bureau Central de leur venue afin de surveiller leurs propos.

La séance est levée à 15h30.

La Mauguettaz, le 2 avril 2016.

Secrétaire du Giron du Nord

Lucie Theurillat